

LA DÉPÊCHE FSE

S'INFORMER POUR AGIR ENSEMBLE !

Formation continue et perfectionnement Maître de ma profession, maître de ma formation !

Afin de dresser un portrait détaillé de ce que vit le personnel enseignant en matière de formation continue et de perfectionnement, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a mené récemment une vaste consultation auprès d'environ 3000 enseignantes et enseignants de tous les secteurs.

Voici, en bref, quelques données intéressantes qui sont ressorties de cette étude.

Le choix des formations

Tout d'abord, les résultats de l'enquête montrent que les formations les plus fréquentes dans les écoles et les centres sont celles proposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et les commissions scolaires (79 % des personnes répondantes ont participé à au moins une de ces formations en 2012-2013). Soixante-dix pour cent des enseignantes et enseignants ont aussi pris part à des formations organisées par les directions d'établissement.

Les formations données à partir d'une initiative du personnel enseignant sont beaucoup moins fréquentes (32 %). Cependant, malgré leur nombre limité, ces formations

se révèlent nettement les plus appréciées, obtenant un **taux de satisfaction**

de 92 %! Le taux d'appréciation des formations organisées à l'initiative des directions d'établissement, des commissions scolaires ou du MEES est significativement plus bas, se situant entre 70 % et 75 %.

Les statistiques montrent donc clairement que **les enseignantes et enseignants sont les mieux placés** pour déterminer leurs besoins en matière de perfectionnement.



Améliorer ses compétences à sa façon

Autre donnée fort intéressante : plus de 75 % des enseignantes et enseignants ayant participé à l'enquête disent consulter des revues, des sites Web ou des ouvrages de référence pour parfaire leurs compétences. De plus, 73 % des personnes répondantes affirment discuter de pratiques pédagogiques avec des collègues ou partager du matériel avec eux, et ce, de leur propre initiative.

Il est donc évident que **les enseignantes et enseignants ont à cœur de maintenir un haut niveau de compétence et qu'ils utilisent tous les moyens à leur disposition pour y arriver**. D'ailleurs, toujours selon les résultats de l'enquête, les deux raisons principales qui les motivent à suivre des formations sont d'améliorer leurs pratiques pédagogiques et de parfaire leurs compétences professionnelles. Ces deux motifs sont évoqués par 90 % des répondantes et répondants.

Des obstacles à surmonter

Bien que les enseignantes et enseignants apprécient clairement les activités de perfectionnement, ils identifient plusieurs éléments qui restreignent leur participation à celles-ci. Les obstacles les plus fréquemment mentionnés par le personnel enseignant sont :

- Le manque de temps (85 %)
- La surcharge de travail (85 %)
- L'inutilité, selon l'enseignante ou l'enseignant, de la formation (81 %)

Une formation axée sur les besoins

On le sait, la profession enseignante est à la fois stimulante et exigeante. Elle se distingue aussi par une évolution continue des connaissances et des technologies.

« Le personnel enseignant a toujours eu à cœur d'alimenter sa réflexion personnelle, notamment en participant à des activités de perfectionnement et de formation qui correspondent à ses besoins. Le problème, c'est que les formations sont souvent imposées par les directions et les commissions scolaires, et ne tiennent pas compte des besoins réels des enseignantes et enseignants », explique Josée Scalabrini, présidente de la FSE.

« Il est essentiel que l'autonomie du personnel enseignant soit respectée en ce qui a trait aux choix des activités de perfectionnement. Pour la FSE, elles doivent refléter les besoins réels des enseignantes et enseignants, et une démarche de consultation devrait permettre à l'équipe enseignante de choisir les activités de perfectionnement appropriées », ajoute la présidente de la FSE.



On s'informe et on s'implique !

Pour toute question ou pour connaître les modalités d'utilisation des montants prévus pour le perfectionnement, **veuillez vous référer à votre syndicat local**. C'est l'**entente locale** qui précise, entre autres, le fonctionnement du comité de perfectionnement où siègent des représentantes et représentants du syndicat et des commissions scolaires.

LA DÉPÊCHE FSE

RÉDACTION :
MAXIME GARNEAU
MISE EN PAGES :
CSQ

La *Dépêche FSE* est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. De format condensé, cet outil traite le plus souvent d'un thème unique. La *Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE.



fse.lacsq.org



facebook.com/FSECSQ



twitter.com/FSECSQ